

Protect B

Protect B. 500

Protect B. 750

Protect B.1000

Protect B.1500

FR





Merci d'avoir choisi le système Protect B d'AEG Power Solutions.

Ce document contient des consignes de sécurité importantes qui ont pour but de vous protéger contre les dangers potentiels et d'éviter les problèmes susceptibles de se produire en cas d'utilisation incorrecte. Lisez attentivement ces consignes avant de mettre ces produits en service.

TABLE DES MATIERES

1. Informations relatives aux présentes instructions d'utilisation	6
2. Informations générales	9
2.1 Technologie	9
2.2 Description du système.....	9
2.3 Caractéristiques techniques.....	11
3. Sécurité	15
3.1 Consignes générales de sécurité.....	15
3.2 Consignes de sécurité applicables au système Protect B	16
3.3 Certificat CE.....	19
4. Installation et utilisation	20
4.1 Déballage et vérification.....	20
4.2 Emplacement d'installation	21
5. Présentation des connexions, des commandes et de l'écran	22
5.1 Panneau avant.....	22
5.2 Panneau arrière (connexions).....	23
6. Mise en service	24
6.1 Installation.....	24
6.2 Raccordement au secteur.....	25
6.3 Connexion de vos équipements (charges).....	25
7. Fonctionnement et commandes.....	27
7.1 Première mise en service	27
7.2 Panneau de commande.....	27
7.2.1 Présentation.....	27
7.2.2 Description de l'écran.....	28
7.2.3 Paramétrage	29
7.2.4 Fonctions	30
7.2.5 Signaux sonores	30
8. Interfaces et communication	31
8.1 Interface informatique (USB).....	31
8.2 Logiciel de gestion et d'arrêt de l'UPS	32

9. Dépannage	33
9.1 Messages d'erreur / Alarmes	33
10. Maintenance	34
10.1 Chargement de la batterie	34
10.2 Inspections.....	34
10.2.1 Inspection visuelle.....	34
10.2.2 Inspection de la batterie.....	35
10.2.3 Inspection des grilles d'aération et du ventilateur	35
10.3 Remplacement de la batterie	35
11. Stockage, démontage et mise au rebut	39
11.1 Stockage.....	39
11.2 Démontage	39
11.3 Mise au rebut	39
12. Annexe	41
12.1 Définition des termes techniques.....	41
12.2 Index.....	43

1. INFORMATIONS RELATIVES AUX PRESENTES INSTRUCTIONS D'UTILISATION

DEVOIR D'INFORMATION

Ces instructions vous permettront d'installer et d'utiliser correctement et en toute sécurité les systèmes d'alimentation sans interruption (UPS) Protect B.500, Protect B.750, Protect B.1000 et Protect B.1500 (collectivement dénommés « Protect B »). Elles contiennent d'importantes consignes de sécurité. **Lisez attentivement ces consignes avant de mettre ces produits en service.**

CES INSTRUCTIONS D'UTILISATION FONT PARTIE INTEGRANTE DU PRODUIT PROTECT B.

Le propriétaire de cet appareil est tenu de communiquer l'intégralité de ces instructions à toute personne intervenant sur le système Protect B dans le cadre de son transport, de sa mise en service, de sa maintenance, etc.

VALIDITE

Ces instructions d'utilisation ont été rédigées conformément aux caractéristiques techniques du système Protect B au moment de leur publication. Ce document non contractuel est fourni à titre d'information uniquement.

GARANTIE ET RESPONSABILITE

AEG Power Solutions garantit que les produits (y compris les batteries) sont exempts de tout défaut pendant une période de 24 mois à compter de la date d'achat (« durée de garantie »). La durée de garantie court à partir de la date d'achat, que le client devra éventuellement justifier en fournissant la facture correspondante. Si le client n'est pas en mesure de fournir la facture, la date d'achat du produit par le distributeur sera considérée comme le premier jour de la période de garantie.

En cas de défaut de fabrication, AEG PS s'engage à procéder aux réparations nécessaires ou à remplacer les composants défectueux, à sa libre appréciation. Les opérations de réparation ou de remplacement n'entraînent en aucun cas un renouvellement ou une extension de la durée de garantie initiale. Cette garantie ne s'applique pas aux dysfonctionnements résultant d'une mauvaise manipulation ou d'une utilisation non conforme aux caractéristiques et conditions définies dans le manuel et la documentation du produit. D'autre part, la garantie ne s'applique pas aux défauts ou dommages résultant a) d'une tentative de réparation ou de modification non autorisée, b) d'une tension inadéquate, c) d'une mauvaise manipulation sur site, d) d'un cas de

force majeure, e) d'une protection insuffisante contre les intempéries ou en cas de vol. En aucun cas la garantie ne saurait s'appliquer si le numéro de série ou le sceau de garantie est modifié, dissimulé ou totalement retiré du produit.

Les frais de transport, d'expédition ou de port des produits ou composants défectueux ne seront remboursés qu'aux clients résidant en Allemagne, Autriche ou Suisse.

SAUF EN CAS DE RESPONSABILITE JURIDIQUE SYSTEMATIQUE, COMME LE PREVOIT LA LOI ALLEMANDE SUR LA RESPONSABILITE DU FABRICANT (PRODUKTHAFTUNGSGESETZ), AEG POWER SOLUTIONS NE SAURAIT ETRE TENUE RESPONSABLE DES EVENTUELS DOMMAGES OU PERTES, DECES OU BLESSURES CORPORELLES EN CAS DE NEGLIGENCE GRAVE OU DE FAUTE INTENTIONNELLE. LA SOCIETE DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTES DE BENEFICES, PREJUDICES DIRECTS OU INDIRECTS, OU BAISSSE DE PRODUCTION.

MANIPULATION

Le système Protect B est conçu de telle sorte que toutes les étapes à suivre pour le mettre en service et l'utiliser peuvent être effectuées sans toucher aux composants situés à l'intérieur de l'appareil. Les opérations de maintenance et de réparation ne doivent être réalisées que par du personnel spécialisé dûment formé.

Les illustrations figurant dans le présent document permettent de clarifier certaines étapes.

Les opérations présentant un danger pour les biens et les personnes sont identifiées par des symboles dont la signification est indiquée dans les consignes de sécurité, au chapitre 3.

ASSISTANCE TELEPHONIQUE

Pour toute question à laquelle ce document ne saurait répondre, n'hésitez pas à contacter votre revendeur ou notre service d'assistance téléphonique :

Tél. : +49 2902 763100

Internet : www.aegps.com

COPYRIGHT

La distribution et la reproduction de tout ou partie des présentes instructions d'utilisation et/ou leur transfert par voie électronique ou mécanique nécessitent l'accord écrit préalable d'AEG.

© Copyright AEG 2015. Tous droits réservés.

2. INFORMATIONS GENERALES

2.1 TECHNOLOGIE



Le Protect B est un système d'alimentation sans interruption (UPS) à tension sinusoïdale intelligent et compact conçu pour protéger vos équipements stratégiques tels que des ordinateurs, stations de travail, serveurs, composants réseau et équipements de télécommunication. La gamme Protect B offre des puissances nominales de sortie de 500, 750, 1 000 et 1 500 VA.

Caractéristiques du système Protect B :

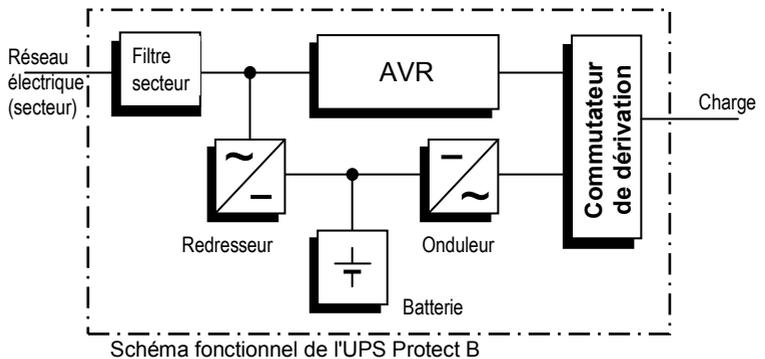
- Technologie de protection VI (Line-Interactive) avec tension de sortie sinusoïdale
- Système de commande par microprocesseur assurant une excellente fiabilité et un contrôle optimal
- Ecran LCD à fort contraste pour l'affichage des différents états et des valeurs mesurées (par exemple, l'autonomie restante en minutes)
- Protection des lignes « données » des téléphones, télécopieurs, routeurs et réseaux contre les surtensions (RJ11/RJ45)
- Remplacement aisé des batteries (à chaud)
- Mode « Vert » pour améliorer la disponibilité de la batterie
- Système de surveillance intelligent avec port USB-HID pour une gestion de l'UPS sans logiciel

2.2 DESCRIPTION DU SYSTEME

L'UPS est relié au réseau électrique (secteur), d'une part, et aux équipements à protéger (charges), d'autre part. Dans des conditions normales de fonctionnement (c'est-à-dire lorsque le système Protect B est alimenté par le secteur), le redresseur veille continuellement à ce que la charge de la batterie soit complète.

Dans ces conditions, une tension est délivrée aux charges connectées au système Protect B par le biais de filtres qui les protègent efficacement contre les pics de tension et perturbations haute fréquence.

En cas de sous-tension ou de surtension du secteur dans des plages définies, le régulateur automatique de la tension (AVR, Automatic Voltage Regulation) assure une stabilisation supplémentaire de la tension fournie aux charges. Les variations de tension du secteur sont ainsi réduites à un niveau acceptable pour vos équipements. Le système de stockage d'énergie interne n'est pas sollicité à ce stade, ce qui contribue à garantir la disponibilité de la batterie.



En cas de panne secteur, le commutateur de dérivation s'enclenche. L'onduleur prend alors le relais et alimente les équipements connectés afin de les protéger contre tout risque d'endommagement ou de perte de données. Le système Protect B fournit ainsi la tension nécessaire jusqu'au déchargement complet de la batterie ou jusqu'à l'arrêt des charges connectées.

La durée de cette alimentation de secours dépend principalement des équipements connectés. Dès que le courant est rétabli, l'UPS rétablit la connexion entre les charges et le secteur. Le redresseur recharge alors la batterie.

Pour des raisons de sécurité (et conformément aux normes allemandes de l'association VDE), l'entrée secteur de l'UPS est coupée au moyen d'un interrupteur bipolaire en cas de panne secteur afin d'empêcher tout retour d'énergie aux fiches de la prise murale.

Des mesures supplémentaires peuvent également fournir une protection efficace des interfaces réseau/de données.

2.3 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Puissance nominale	
Protect B.500	500 VA (cos φ = 0,7 ind.) 350 W
Protect B.750	750 VA (cos φ = 0,6 ind.) 450 W
Protect B.1000	1 000 VA (cos φ = 0,7 ind.) 700 W
Protect B.1500	1 500 VA (cos φ = 0,6 ind.) 900 W
Entrée de l'UPS	
	1 ph~ / N / PE
Tension d'entrée nominale	220 / 230 / 240 V CA
Plage de tension hors mode batterie	176 / 184 / 192 V CA – 264 / 276 / 288 V CA (selon la tension du secteur)
Fréquence	50 Hz / 60 Hz (détection automatique)
Plage de tolérance de fréquence \pm 5 %	
Courant d'entrée à 230 V CA, à pleine charge et batterie complètement chargée	
Protect B.500	2,7 A
Protect B.750	3,9 A
Protect B.1000	6,1 A
Protect B.1500	7,6 A
Connexion	Démarrage à froid
Sortie de l'UPS	
Tension de sortie nominale / Technologie AVR	220 V CA / 230 V CA (par défaut) / 240 V CA - 10 % +6 %
Tension de sortie nominale en mode batterie	220 V CA / 230 V CA (par défaut) / 240 V CA - 10 % +5 %
Fréquence en mode batterie	50 Hz / 60 Hz \pm 0,1 Hz
Courant de sortie nominal (à 230 V CA)	
Protect B.500	2,1 A
Protect B.750	3,2 A
Protect B.1000	4,3 A
Protect B.1500	6,5 A
Temps de commutation en cas de panne secteur	< 10 ms
Forme de la tension	Sinusoidale
Comportement en surcharge (mode VI)	105 % à < 120 % pendant 300 s 120 % à 150 % pendant 10 s

Comportement en surcharge (mode batterie)	105 % à 110 % pendant 10 s
Batterie	
Type	Étanche, sans entretien (marque propriétaire), remplaçable à chaud
Intégrée	Oui
Tension CC nominale (liaison CC)	
Protect B.500	12 V CC
Protect B.750	12 V CC
Protect B.1000	24 V CC
Protect B.1500	24 V CC
Gestion des batteries	Protection contre les fortes décharges, protection contre les surcharges, test de batterie automatique
Autonomie à un taux d'utilisation de 20 % / 70 % / à pleine charge	
Protect B.500	27 min / 4,5 min / 2,3 min
Protect B.750	27 min / 4 min / 2 min
Protect B.1000	30 min / 5,5 min / 3 min
Protect B.1500	27 min / 4,5 min / 2,5 min
Temps de charge (jusqu'à 90 % de la capacité nominale)	5 h
Communication	
Interfaces	USB-HID
Interface utilisateur	Écran LCD à affichage numérique des valeurs mesurées pertinentes : tension d'entrée et de sortie [V] / taux d'utilisation [%] / charge [(k)VA] et [(k)W], autonomie pour la charge en cours [min], deux graphiques distincts pour l'utilisation de l'UPS et la capacité de la batterie / bouton Marche/Arrêt lumineux
Logiciel d'arrêt (CD-ROM)	5 licences réseau compatibles avec les principaux systèmes d'exploitation (Windows, Linux, Mac, etc.) fournies avec le produit
Alarmes (sonores/visuelles)	Signal sonore (désactivable) et indications détaillées sur l'écran LCD (coupure secteur, surcharge, court-circuit, batterie déchargée, batterie à remplacer, défaut ventilateur, défaut AVR, dysfonctionnement de l'unité de rechargement)

Caractéristiques générales

Classification	VI SS 333 selon la norme IEC 62040-3	
Rendement (mode normal)	≥ 94 %	
Niveau sonore (à 1 m de distance)	Protect B.500	≤ 40 dB(A) Sans ventilateur
	Protect B.750	≤ 40 dB(A) Sans ventilateur
	Protect B.1000	≤ 45 dB(A) Ventilateur à vitesse variable
	Protect B.1500	≤ 45 dB(A) Ventilateur à vitesse variable
Température de fonctionnement	0 °C à 35 °C	
Humidité	0 - 90 % (sans condensation)	
Altitude de fonctionnement	Jusqu'à 1 000 m, à puissance nominale	
Protection	IP 20	
Conformité CEM	EN 62040-2 Classe C1	
Sécurité du produit	EN 62040-1	
Protection contre les surtensions pour les lignes « données »	RJ11 (téléphone, fax, modem) / RJ45 (Ethernet 10 Mbps/100 Mbps)	
Entrée secteur	IEC 320 C14	
Sorties vers les charges	Protect B.500	4 x IEC 320 C13
	Protect B.750	4 x IEC 320 C13
	Protect B.1000	6 + 2 x IEC 320 C13
	Protect B.1500	6 + 2 x IEC 320 C13
Ecran	Ecran LCD divisé en 3 zones principales	
Couleur	Châssis noir en métal / panneau avant couleur argent	
Poids net/brut approximatifs	Protect B.500	6,3 kg / 7,3 kg
	Protect B.750	6,8 kg / 7,8 kg
	Protect B.1000	10,5 kg / 12 kg
	Protect B.1500	11,5 kg / 13 kg
Dimensions nettes L x H x P	Protect B.500	150 mm x 209 mm x 240 mm
	Protect B.750	150 mm x 209 mm x 240 mm

Dimensions brutes L x H x P (avec emballage)	Protect B.1000	150 mm x 209 mm x 340 mm
	Protect B.1500	150 mm x 209 mm x 340 mm
	Protect B.500	199 mm x 295 mm x 301 mm
	Protect B.750	199 mm x 295 mm x 301 mm
	Protect B.1000	238 mm x 308 mm x 476 mm
	Protect B.1500	238 mm x 308 mm x 476 mm
Accessoires fournis	Cordon d'alimentation, câble de raccordement, câble USB, logiciel de gestion CompuWatch (CD- ROM), 5 licences réseau, instructions d'utilisation	
Conformité	CE, EN 50581	

3. SECURITE

3.1 CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

Avant de mettre le système Protect B en service, lisez les présentes instructions d'utilisation et consignes de sécurité.

N'utilisez l'UPS que pour l'emploi auquel il est destiné et s'il est en parfait état de marche. Avant tout, vérifiez que vous connaissez parfaitement les dangers potentiels et les exigences en matière de sécurité afin d'utiliser l'appareil conformément aux présentes instructions. Corrigez immédiatement les anomalies qui pourraient compromettre la sécurité.

Signification des symboles utilisés dans ce document :



Danger !

Indique un danger pour la vie ou l'intégrité corporelle de l'utilisateur.



Attention !

Indique un risque de blessure pour l'utilisateur et d'endommagement de l'appareil.



Information

Indique des informations utiles et importantes relatives à l'utilisation de l'UPS.

3.2 CONSIGNES DE SECURITE APPLICABLES AU SYSTEME PROTECT B

Cette section contient d'importantes consignes de sécurité applicables au système Protect B, qu'il convient de respecter lors de l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'UPS et du bloc de batterie (interne).



L'UPS présente une tension électrique, ce qui peut s'avérer dangereux. **L'appareil ne doit être ouvert que par du personnel spécialisé dûment formé.** Seuls des employés qualifiés du service client sont habilités à effectuer des réparations.



L'UPS possédant son propre système d'alimentation électrique (batterie), ses sorties peuvent être sous tension même s'il n'est pas raccordé au secteur.



Pour votre sécurité et votre santé, l'UPS doit être **correctement relié à la terre.**

Le système Protect B doit exclusivement être connecté à un réseau électrique de 220, 230 ou 240 V CA et correctement relié à la terre au moyen d'un câble doté d'un conducteur de protection fourni avec le produit. Ce câble a été testé conformément aux normes allemandes (VDE).



Risque de brûlure !

La batterie véhicule des **courants de court-circuit élevés.** Par conséquent, un défaut de connexion ou d'isolation peut faire fondre les connecteurs et provoquer des étincelles susceptibles d'entraîner de graves brûlures.



Le système Protect B émet un signal sonore s'il ne fonctionne pas en mode normal ou si la batterie est déchargée (voir aussi la section 9.1 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.**, page 33).



Pour protéger l'UPS et l'utiliser en toute sécurité, suivez rigoureusement les consignes ci-après.

- Ne démontez pas l'UPS. (Aucun composant interne ne nécessite un entretien régulier. Toute manipulation des composants internes annulerait la garantie.)
- N'exposez pas l'appareil à la lumière directe du soleil et ne l'installez pas à proximité d'une source de chaleur.
L'UPS est conçu pour être installé dans une pièce chauffée. Le boîtier de l'UPS ne doit en aucun cas être situé à proximité de sources d'eau ou dans un environnement particulièrement humide. Un brusque changement de température dans l'environnement de l'UPS peut provoquer de la condensation à l'intérieur de celui-ci. L'UPS doit être parfaitement sec au moment de sa mise en service. Pour respecter cette condition, laissez-le au repos pendant au moins deux heures dans son nouvel environnement.
- Ne connectez jamais l'entrée secteur aux sorties de l'UPS et inversement.
- Veillez à ce qu'aucun liquide ou corps étranger ne pénètre dans son boîtier.
- N'obstruez pas les grilles d'aération de l'appareil. Tenez l'UPS hors de portée des enfants et veillez à ce qu'aucun objet n'y soit introduit par les grilles d'aération.
- Aucun appareil ménager tel qu'un sèche-cheveux ne doit être connecté à l'UPS. L'UPS peut être connecté à des appareils motorisés mais avec la plus grande prudence afin d'éviter tout retour d'énergie vers l'onduleur (en cas d'utilisation de charges alimentées en mode générateur, par exemple).
- La prise secteur doit être suffisamment proche de l'UPS et accessible pour permettre l'isolation de l'entrée de courant alternatif et la déconnexion de l'appareil.
- Ne débranchez pas le cordon d'alimentation de l'UPS ou de la prise murale (prise de sécurité) lorsque l'appareil est en marche, car cela annulerait la mise à la terre de l'UPS et de tous les équipements connectés.



Risque de choc électrique !

Les composants situés à l'intérieur de l'UPS sont constamment reliés à la batterie et peuvent donc provoquer des chocs électriques, même lorsque l'UPS n'est pas raccordé au secteur. Le bloc de batterie doit

donc impérativement être déconnecté avant toute opération de maintenance ou de réparation.

L'entretien et le remplacement de la batterie doivent être réalisés, ou tout du moins supervisés, par un technicien qualifié qui connaît son fonctionnement et les mesures de sécurité à respecter.



Interdisez à toute personne non autorisée de toucher aux batteries. Pour remplacer la batterie, respectez les consignes ci-après : n'utilisez que des batteries au plomb, sans entretien et de même référence que celle d'origine.



Risque d'explosion !

Les batteries ne doivent en aucun cas être jetées au feu. N'essayez pas de les ouvrir ni de les détruire. Vous libéreriez les électrolytes, nocifs pour la peau et les yeux.



Les batteries présentent des risques de chocs électriques et des courants de court-circuit élevés.

La manipulation des batteries nécessite donc d'observer les précautions suivantes :

- Retirez vos montres, bagues et autres objets métalliques.
- N'utilisez que des outils à poignées isolantes.



N'utilisez pas l'interrupteur de l'UPS pour mettre les charges sous tension et hors tension. N'utilisez pas non plus de prises multiples équipées d'un interrupteur marche/arrêt afin d'éviter tout pic de courant à la mise sous tension.

Si vous n'envisagez pas d'utiliser l'UPS pendant une durée prolongée, mettez-le hors tension. De même, si l'alimentation électrique du bâtiment dans lequel est installé l'UPS est coupée pendant la nuit, vous devez impérativement éteindre votre système Protect B chaque soir. Il est en effet primordial d'éviter tout déchargement complet répété de la batterie afin d'optimiser sa durée de vie.



Pour votre sécurité, ne mettez jamais l'UPS sous tension avant de relier son boîtier à la terre et de brancher le système sur la prise secteur.

3.3 CERTIFICAT CE

CE
POWER SOLUTIONS

CE and EU declaration

We
AEG Power Solutions GmbH
Emil-Siepmann-Strabe 32,
59581 Warstein-Salecke

declare under our sole responsibility that the product

Uninterruptable Power Systems (UPS)
Type: PROTECT B.500 , B.750, B.1000, B.1500
is in accordance with the European directive

2014 / 30 / EU EMC- guideline
2014 / 35 / EU Low voltage – guideline
2011 / 65 / EU RoHS guideline

is in conformity with the related standards

EN 62040-2: 2006
EN 62040-1: 2008
EN 50581: 2012

Warstein

Quality Management
Date | Datum 02.09.2015


I.V. M Kirchhoff

CE und EU Erklärung

Wir
AEG Power Solutions GmbH
Emil-Siepmann-Strabe 32,
59581 Warstein-Salecke

erklären in alleiniger Verantwortung, dass das Produkt

Unterbrechungsfreie Stromversorgungssysteme (USV)
Typ: PROTECT B.500 , B.750, B.1000, B.1500
gemäß den Bestimmungen der Richtlinie

2014 / 30 / EU EMV- Richtlinie
2014 / 35 / EU Niederspannungs – Richtlinie
2011 / 65 / EU RoHS-Richtlinie

mit den folgenden Normen übereinstimmt

EN 62040-2: 2006
EN 62040-1: 2008
EN 50581: 2012

Warstein

Product Management/Commercial CUPS
Date | Datum 02.09.2015


I.V. D. Schneider

CE 0390 ED 0.0

AEG Power Solutions GmbH
Emil-Siepmann-Strabe 32
D – 59581 Warstein - Salecke
Tel: + 49 (0) 2902 793 100 - Fax: +49 (0) 2902 793 945
HRG: 3019 - UE: 130442

AEG is a registered trademark used under license from AB Electrolux

- 11 -

4. INSTALLATION ET UTILISATION

4.1 DEBALLAGE ET VERIFICATION

L'appareil a été entièrement testé et contrôlé. Malgré toutes les précautions d'usage prises lors de l'emballage et du transport de l'appareil, il n'est pas exclu que des avaries se soient produites au cours du transport.



Les réclamations portant sur des avaries de transport doivent être soumises directement à la société de transport.

Vérifiez le contenu du colis au moment de sa livraison. Si nécessaire, demandez à la société de transport de vérifier la marchandise et prenez note des dommages éventuels en présence de son employé. Vous pourrez ainsi avertir cette société des dommages constatés sous huit jours par l'intermédiaire de votre représentant ou revendeur AEG.

Vérifiez le contenu du colis :

- Système Protect B de 500, 750, 1 000 ou 1 500 VA
- Cordon d'alimentation équipé d'une prise de sécurité
- Câble de raccordement
- Câble de communication USB
- CD-ROM du logiciel de gestion CompuWatch
- Instructions d'utilisation

Contactez notre assistance téléphonique si le contenu du colis ne correspond pas à cette liste (voir page 8).

Votre produit a été conditionné dans un emballage garantissant une protection efficace contre les chocs. Nous vous invitons par conséquent à le conserver en vue d'un usage ultérieur.



Pour éviter tout risque d'étouffement, conservez les emballages plastiques hors de portée des enfants.



Manipulez les composants avec soin en tenant compte de leurs poids respectifs. Si nécessaire, demandez de l'aide à une autre personne.

4.2 EMBLACEMENT D'INSTALLATION

Le système Protect B a été conçu pour être installé dans un environnement protégé. Choisissez un emplacement bien ventilé et conforme aux exigences ci-après.



L'air doit circuler librement autour de l'appareil. N'obstruez pas les grilles d'aération.

Ne faites pas fonctionner l'UPS si la température ambiante est supérieure à 35 °C.

Installez l'appareil dans un endroit sec, sans poussière excessive ni émanation chimique.

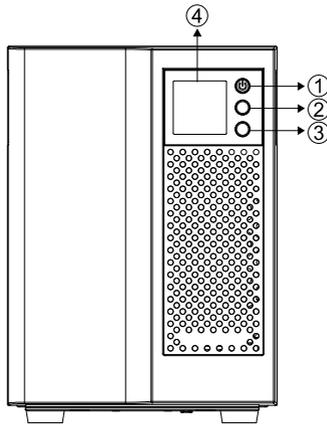
Aucun support de stockage magnétique ne doit être entreposé et/ou utilisé à proximité du système Protect B.



Vérifiez sur la plaque signalétique que les tensions et les fréquences indiquées correspondent à celles des équipements (charges) que vous souhaitez connecter au système.

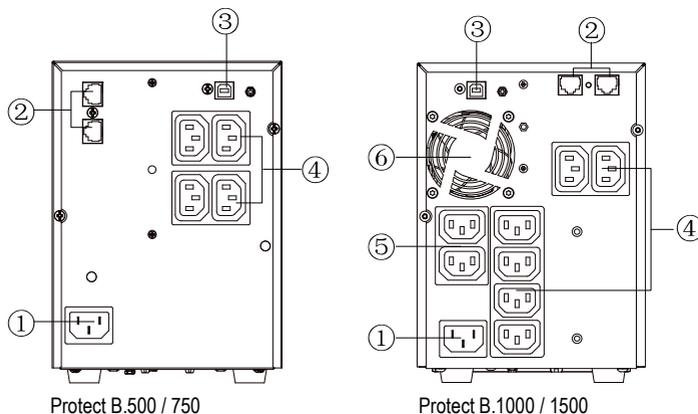
5. PRESENTATION DES CONNEXIONS, DES COMMANDES ET DE L'ECRAN

5.1 PANNEAU AVANT



- ❶ Bouton Marche/Arrêt
- ❷ Bouton de défilement
- ❸ Bouton de mode silencieux
- ❹ Ecran LCD

5.2 PANNEAU ARRIERE (CONNEXIONS)



-
1. Prise de l'entrée secteur
 2. Ports RJ11 et RJ45 pour les téléphones, fax, modems et réseaux
 3. Port USB
 4. Prises de sortie (vers les charges), protégées contre les surtensions IEC 320 C13 (10 A)
 5. Prises de sortie (modèles B.1000 et 1500 uniquement), protégées contre les surtensions
 6. Ventilateur à vitesse variable (attention : prévoyez un dégagement d'au moins 100 mm derrière le ventilateur pour assurer une bonne circulation de l'air)
-

6. MISE EN SERVICE

6.1 INSTALLATION

L'installation de l'UPS doit être réalisée dans les conditions suivantes :

- La surface d'installation doit être suffisamment plane, stable et résistante pour éviter les vibrations et les chocs.
- La surface d'installation doit pouvoir supporter le poids de l'UPS.
- L'air doit pouvoir circuler librement autour de l'appareil. Un dégagement d'au moins 100 mm doit être prévu à l'arrière de l'UPS pour assurer une bonne ventilation. Les grilles d'aération situées à l'avant ou sur les côtés de l'UPS ne doivent pas être obstruées (un dégagement d'au moins 50 mm doit être prévu à ces emplacements).
- L'emplacement d'installation ne doit pas être exposé à des températures extrêmes. Une température ambiante comprise entre 0 et 35 °C est préconisée pour optimiser la durée de vie de la batterie. L'UPS ne doit pas être exposé à la lumière directe du soleil, ni installé à proximité de sources de chaleur (par exemple, des radiateurs).
- L'UPS doit être protégé des aléas extérieurs tels que l'humidité et la poussière. Pour ce faire, respectez également les consignes de la section 3.2, aux pages 16 à 18 du présent document.

De brusques changements de température peuvent entraîner la formation de condensation à l'intérieur du système (en cas de transfert depuis un environnement froid vers une pièce chauffée, de chute brutale de la température, etc.). Nous vous recommandons par conséquent de le laisser au repos dans son nouvel environnement pendant au moins deux heures avant de le mettre sous tension.

6.2 RACCORDEMENT AU SECTEUR

Comparez la tension d'entrée nominale de l'UPS et la tension nominale en vigueur dans votre pays. Par défaut, la tension de l'UPS est réglée sur 230 V CA. Vous pouvez régler manuellement ce paramètre sur 220 V, 230 V (par défaut) ou 240 V CA via le panneau de commande.

Pour garantir un fonctionnement optimal de l'UPS, vérifiez que le cordon d'alimentation est protégé par un fusible d'ampérage approprié en amont. Tous les modèles de la gamme Protect B doivent être branchés à une prise de sécurité standard par le biais du cordon d'alimentation fourni.

Avant de relier vos équipements à l'UPS, celui-ci doit être branché au secteur pendant au moins six heures afin de recharger complètement la batterie et d'optimiser l'efficacité de cette dernière.

6.3 CONNEXION DE VOS EQUIPEMENTS (CHARGES)

Avant de connecter des équipements à l'UPS, mettez ce dernier hors tension et débranchez-le du secteur. Vérifiez que la puissance nominale indiquée sur la plaque signalétique est supérieure ou égale au total des puissances exigées par les charges. Branchez les charges souhaitées sur les prises de sortie de l'UPS. Pour ce faire, utilisez le câble de raccordement fourni. **Dans un premier temps, n'allumez pas les équipements connectés.** Adressez-vous à votre revendeur si vous avez besoin de câbles de raccordement supplémentaires.

N'utilisez, dans la mesure du possible, aucune rallonge ni prise multiple.



La charge raccordée à l'UPS ne doit jamais dépasser la charge nominale prévue pour ce dernier. En cas de surcharge, une alarme sonore retentit. Les équipements connectés continueront d'être alimentés pendant un certain temps (selon l'ampleur de la surcharge) mais vous devez impérativement réduire la charge. Si vous ne tenez pas compte de l'avertissement de surcharge, vous risquez de ne plus avoir accès aux fonctions de l'UPS.

Evitez également de provoquer des surcharges temporaires, notamment en connectant une imprimante laser ou un télécopieur laser. Ne branchez pas d'appareils ménagers ou industriels sur l'UPS.



Ne rajoutez pas de charge à l'UPS lorsque ce dernier fonctionne en mode batterie (lors d'une coupure de courant, par exemple).

En règle générale, aucune surcharge ne doit se produire en mode batterie si aucune n'est survenue en mode normal.

Toute anomalie de connexion est signalée par une alarme sonore. Reportez-vous aux instructions de la section 9.1.

7. FONCTIONNEMENT ET COMMANDES

7.1 PREMIERE MISE EN SERVICE

Insérez la fiche de sécurité du cordon d'alimentation dans une prise secteur protégée par un fusible d'ampérage approprié de votre sous-système de distribution électrique. L'UPS est automatiquement alimenté par le réseau électrique public.

Pour allumer mettre l'UPS, appuyez sur le bouton Marche/Arrêt  jusqu'à l'émission d'un signal sonore. Le bouton Marche/Arrêt devient vert et le symbole du mode normal apparaît en haut de l'écran.

Pour éteindre l'UPS, appuyez sur le bouton Marche/Arrêt  jusqu'à l'émission d'un signal sonore.

7.2 PANNEAU DE COMMANDE

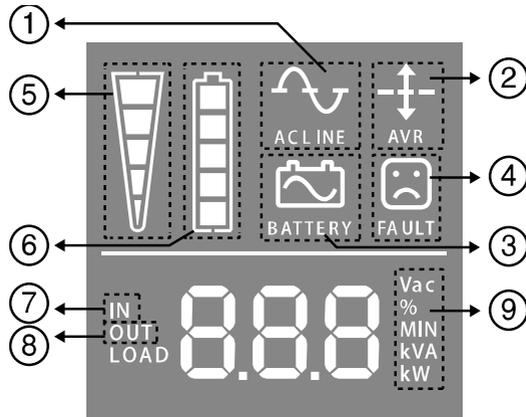
7.2.1 PRESENTATION

L'écran LCD constitue le principal élément du panneau de commande. Trois boutons sont placés à droite de l'écran.



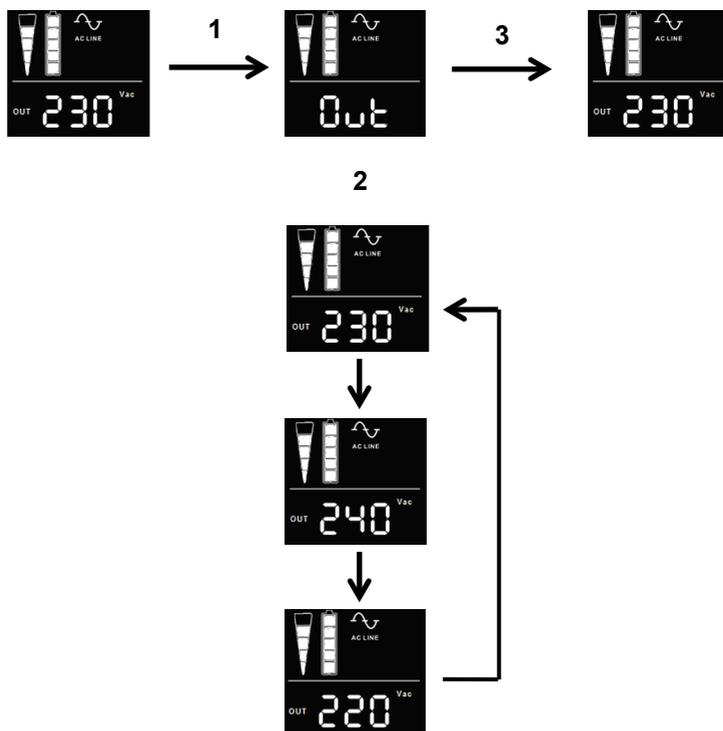
Ecran LCD de l'UPS en mode normal

7.2.2 DESCRIPTION DE L'ECRAN



- ❶ Mode normal
- ❷ Fonction AVR activée
- ❸ Mode batterie
- ❹ Signalement d'un dysfonctionnement
- ❺ Taux d'utilisation de l'UPS
- ❻ Capacité de la batterie
- ❼ Valeurs mesurées en entrée
- ❽ Valeurs mesurées en sortie
- ❾ Unité de mesure

7.2.3 PARAMETRAGE



1. Appuyez sur le bouton de défilement pendant cinq secondes jusqu'à ce que l'indication Out (Sortie) s'affiche à l'écran.
2. Appuyez sur le bouton de défilement pour sélectionner la tension de sortie souhaitée (220, 230 [par défaut] ou 240 V CA).
3. Patientez cinq secondes ; l'écran affiche les informations de départ.

7.2.4 FONCTIONS

7.2.4.1 Démarrage à froid

La fonction de démarrage à froid permet de démarrer l'UPS même en l'absence d'alimentation secteur. Pour cela, la batterie doit être entièrement chargée.

Pour votre sécurité, n'allumez jamais le système Protect B lorsque la fiche du cordon d'alimentation n'est pas insérée dans la prise secteur.

7.2.4.2 Mode « Vert »

La gamme Protect B propose un mode « Vert » qui permet d'économiser de l'énergie et de prolonger la durée de vie de la batterie. La fonction de déconnexion basse tension est activée lorsque l'UPS est en mode batterie. Si aucun équipement n'est connecté à l'UPS, celui-ci s'éteint automatiquement au bout de cinq minutes pour économiser de l'énergie. L'UPS redémarre dès qu'il est à nouveau alimenté. Le mode « Vert » peut uniquement être activé via le logiciel *CompuWatch* fourni avec l'UPS.

7.2.4.3 Fonction de régulation automatique de la tension (AVR)

La fonction AVR est activée si la tension d'entrée secteur est inadaptée. Elle permet d'augmenter ou de réduire la tension d'entrée selon que celle-ci est trop faible ou trop élevée, respectivement. Les équipements connectés sont ainsi protégés des variations de tension importantes.

7.2.5 SIGNAUX SONORES

<u>Alarme</u>	<u>Événement</u>
Toutes les dix secondes	Mode batterie activé
Toutes les trois secondes	Batterie faible
Toutes les trois secondes	Surcharge
Toutes les secondes	Dysfonctionnement

8. INTERFACES ET COMMUNICATION

8.1 INTERFACE INFORMATIQUE (USB)

Le port USB port vous permet de contrôler l'UPS et simplifie la consultation des messages d'état et des valeurs mesurées. Le protocole d'interface est compatible avec CompuWatch, le logiciel de gestion et d'arrêt de l'UPS développé par AEG. Utilisez le câble de communication USB fourni pour relier l'UPS à un ordinateur.

L'utilisation du protocole HID ne requiert pas nécessairement l'installation de logiciels supplémentaires. Les charges intelligentes, telles que les systèmes de stockage externe (NAS), détectent la connexion à un UPS et peuvent communiquer avec lui.

8.2 LOGICIEL DE GESTION ET D'ARRET DE L'UPS

Développé spécifiquement à cet effet par AEG, le logiciel CompuWatch surveille en continu l'alimentation secteur et l'état de l'UPS.

Utilisé conjointement avec l'UPS « intelligent », ce logiciel permet de garantir la disponibilité des équipements informatiques ainsi que la sécurité des données.

Le logiciel CompuWatch est compatible avec un grand nombre de systèmes d'exploitation, notamment Windows 7/8/10, Linux RedHat, Novell Netware, IBM AIX, HP-UX, SUN Solaris et Mac OS X.



Fig. : Capture d'écran du logiciel CompuWatch

Vous trouverez des informations détaillées sur l'installation du logiciel sur les divers systèmes d'exploitation dans le manuel disponible sur le CD-ROM. Les mises à jour du logiciel sont disponibles sur le site www.aegps.de

9. DEPANNAGE

9.1 MESSAGES D'ERREUR / ALARMES

Alarme ou notification	Cause possible	Notification / Solution
L'écran LCD ne s'allume pas.	Batterie non connectée	Connectez la batterie.
	Batterie défectueuse	Remplacez la batterie par une neuve.
	Le bouton Marche/Arrêt n'a pas été actionné.	Appuyez sur le bouton Marche/Arrêt.
Une alarme retentit alors que l'UPS est correctement alimenté.	Surcharge de l'UPS	Vérifiez que la charge appliquée à l'UPS correspond à sa capacité spécifique (voir la section Caractéristiques techniques).
	La fiche du cordon d'alimentation n'est pas correctement insérée dans la prise.	Insérez correctement le cordon d'alimentation dans la prise.
L'autonomie chute en cas de coupure de courant.	Surcharge de l'UPS	Déconnectez toutes les charges dont vous pouvez vous passer.
	Tension de la batterie trop faible	Chargez la batterie pendant au moins six heures.
	Dysfonctionnement de la batterie en raison d'une température ambiante trop élevée, de son usure ou d'une utilisation inappropriée	Remplacez la batterie par une neuve.

10. MAINTENANCE

Grâce à ses composants sophistiqués résistants à l'usure, le système Protect B ne nécessite quasiment pas d'entretien. Néanmoins, nous vous recommandons de procéder régulièrement à une inspection visuelle de l'UPS et au dépoussiérage de ses grilles d'aération (au moins tous les six mois) pour garantir une disponibilité permanente et une parfaite sécurité.



Attention !

La zone d'intervention doit être protégée et les consignes de sécurité respectées.

10.1 CHARGEMENT DE LA BATTERIE

La batterie se recharge automatiquement dès lors que l'UPS est alimenté par le secteur et ce, quel que soit son mode de fonctionnement. Le temps de charge de la batterie est d'environ six heures.

10.2 INSPECTIONS

Voici les tâches de maintenance qu'il convient d'exécuter :

Activité	Fréquence	Référence
Inspection visuelle	6 mois	Section 10.2.1
Vérification de la batterie/des ventilateurs / des grilles d'aération	6 mois	Section 10.2.2/10.2.3

10.2.1 INSPECTION VISUELLE

Points à vérifier lors d'une inspection visuelle :

- L'UPS ne présente aucun problème mécanique et ne renferme pas de corps étrangers.
- Aucun dépôt ni aucune poussière conductrice n'est présent à l'intérieur de l'appareil.
- Aucun dépôt n'altère la répartition de la chaleur dans le système.



Attention !

Débranchez le système Protect B du secteur avant de réaliser l'opération suivante.

En cas d'accumulation de poussière, nettoyez soigneusement l'UPS avec de l'air comprimé. Vous favoriserez ainsi une meilleure dissipation thermique.

La fréquence des inspections visuelles dépend essentiellement de l'emplacement de l'UPS et de ses conditions environnementales.

10.2.2 INSPECTION DE LA BATTERIE

Il convient d'effectuer régulièrement des tests de capacité pour vérifier l'usure de la batterie. Tous les six mois, mesurez l'autonomie de l'UPS (en simulant une panne secteur, par exemple) en veillant bien, à chaque fois, à appliquer une charge de même puissance. Si l'autonomie de la batterie chute considérablement d'un test à l'autre, contactez notre assistance téléphonique (voir page 8).

10.2.3 INSPECTION DES GRILLES D'AERATION ET DU VENTILATEUR

Vérifiez régulièrement l'absence de poussière et de bruit suspect au niveau des grilles d'aération et du ventilateur (B.1000, 1500). Nettoyez si nécessaire les grilles d'aération et contactez notre assistance téléphonique si le ventilateur est particulièrement bruyant (voir page 8).

10.3 REMPLACEMENT DE LA BATTERIE



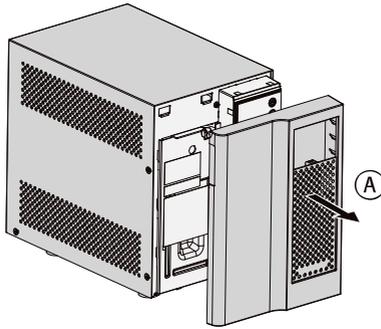
Attention !

Une mauvaise manipulation de la batterie peut entraîner des chocs électriques.

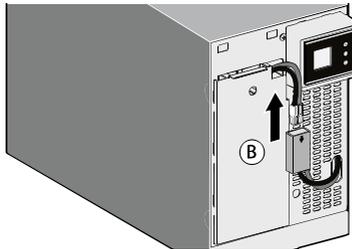
Avant toute opération de remplacement, prenez les précautions suivantes :

- Retirez vos montres, bagues et autres objets métalliques.
- Si la batterie de rechange est endommagée ou si elle fuit, contactez immédiatement votre revendeur.

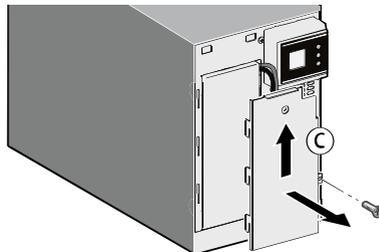
- La batterie usagée doit être recyclée ou mise au rebut de façon appropriée. Ne jetez jamais les batteries au feu car elles pourraient exploser.



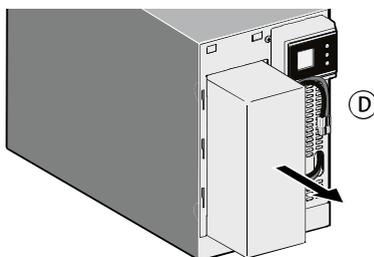
A - Retirez le panneau avant en l'agrippant par les côtés (partie supérieure) et en le tirant vers vous.



B - Déconnectez la batterie en débranchant la fiche mâle (évitiez de tirer sur le câble).



C - Retirez la plaque de protection métallique du bloc (fixée au moyen d'une vis).



D - Faites sortir le bloc de batterie en attirant le boîtier en plastique vers vous puis insérez une batterie neuve.

Insertion de la nouvelle batterie

Suivez les étapes ci-dessus dans l'ordre inverse.

Pour des raisons de sécurité et d'efficacité, utilisez uniquement des batteries de rechange fabriquées par AEG PS.

Insérez correctement la fiche mâle dans la prise.



Mise au rebut des batteries et accumulateurs usagés

(au sein de l'Union européenne et des autres pays d'Europe équipés de systèmes de collecte sélective)

Ce pictogramme apposé sur la batterie ou son emballage indique que le produit ne doit pas être assimilé à des déchets ménagers. Le symbole « Pb » (plomb) est ajouté sous le pictogramme représentant une poubelle barrée si la batterie contient plus de 0,4 % de plomb.

En assurant la mise au rebut appropriée des batteries, vous éliminez les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Les batteries présentent en effet un danger pour la santé et l'environnement si elles ne sont pas recyclées. Le recyclage des matériaux participe à la préservation des ressources naturelles.

Si la déconnexion de la batterie risque de vous faire perdre des données, faites appel à un technicien qualifié pour procéder au remplacement de la batterie.



Veillez à déposer la batterie dans un point de collecte chargé du recyclage de ce type de déchet.

Pour plus d'informations sur le recyclage des batteries, contactez votre mairie, votre société de traitement des déchets ou le revendeur du produit.

Informations relatives à la mise au rebut : les batteries déchargées doivent uniquement être déposées chez votre revendeur ou dans les points de collecte.

11. STOCKAGE, DEMONTAGE ET MISE AU REBUT

11.1 STOCKAGE



Un stockage prolongé de la batterie sans rechargement ni déchargement peut entraîner sa détérioration.

Stockée à température ambiante (entre 20 et 30 °C), la batterie se déchargera automatiquement selon un taux de 3 à 6 % par mois en raison de réactions internes. Il est déconseillé d'entreposer la batterie à une température supérieure. Son déchargement automatique sera d'autant plus rapide que la température ambiante sera élevée.

Les batteries stockées à température ambiante doivent être rechargées tous les six mois pour une capacité et une durée de vie maximales.



Avant de ranger votre système Protect B, branchez-le sur le secteur de manière à recharger complètement sa batterie.

Le temps de charge doit au minimum respecter celui indiqué à la section 10.1.

11.2 DEMONTAGE

Pour démonter l'appareil, suivez les instructions de montage dans l'ordre inverse.

11.3 MISE AU REBUT

Dans un souci écologique, la mise au rebut des composants du système en fin de vie doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur. Veuillez noter que le non-respect de cette réglementation est passible de poursuites.



Mise au rebut des équipements électriques et électroniques usagés (au sein de l'Union européenne et des autres pays d'Europe équipés de systèmes de collecte sélective)



Ce pictogramme apposé sur le produit ou son emballage indique que le produit ne doit pas être assimilé à des déchets ménagers. Déposez-le impérativement dans un point de collecte chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. En assurant la mise au rebut appropriée de ce produit, vous éliminez les risques potentiels pour l'environnement et la santé. Les batteries présentent en effet un danger pour la santé et l'environnement si elles ne sont pas recyclées.

Le recyclage des matériaux participe à la préservation des ressources naturelles. Pour plus d'informations sur le recyclage de ce produit, contactez votre mairie, votre société de traitement des déchets ou le revendeur du produit.

12. ANNEXE

12.1 DEFINITION DES TERMES TECHNIQUES

Amplificateur CC/CC	Technologie de commutation permettant d'augmenter une tension CC.
Protection des appareils	Terme relatif à la protection contre les surtensions. Le concept de protection contre les surtensions secteur englobe les dispositifs parafoudre (classe B), parasurtenseur (classe C) et de protection des appareils (classe D).
IGBT	<u>I</u> nsulated <u>G</u> ate <u>B</u> ipolar <u>T</u> ransistor, en anglais. Transistor bipolaire à grille isolée. Transistor haute performance de conception avancée, doté de caractéristiques de circuit de pilotage simple (structure MOSFET) et qui réduit les pertes de sortie (structure d'un transistor bipolaire)
Classe D	Voir Protection des appareils.
DEL	<u>L</u> ight <u>E</u> mitting <u>D</u> iode, en anglais. Diode électroluminescente. Semi-conducteur électronique utilisé en signalisation optique.
CFP	<u>C</u> orrection du <u>F</u> acteur de <u>P</u> uissance. Technologie de commutation visant à minimiser les contre-réactions sur le circuit (particulièrement importantes lors de la connexion de charges non linéaires).
MLI	<u>M</u> odulation de <u>L</u> argeur d' <u>I</u> mpulsion. Technologie de commutation permettant d'optimiser la qualité de la tension sinusoïdale d'une tension CC existante.
SNMP	<u>S</u> imple <u>N</u> etwork <u>M</u> anagement <u>P</u> rotocol, en anglais. Protocole couramment utilisé pour gérer et contrôler les appareils raccordés aux réseaux informatiques.

- VFD Voltage and Frequency Dependent, en anglais. Dépendant de la tension et de la fréquence. Type d'UPS dont la sortie est dépendante des variations de tension et de fréquence du secteur. Ancienne appellation : OFFLINE
- VI Voltage Independent, en anglais. Indépendant de la tension. Type d'UPS dont la sortie est dépendante des variations de fréquence du secteur mais indépendante de la tension du secteur, cette dernière étant « adaptée » par des dispositifs de commande électroniques/passifs de la tension. Ancienne appellation : LINE INTERACTIVE
- VFI Voltage and Frequency Independent, en anglais. Indépendant de la tension et de la fréquence. Type d'UPS dont la sortie est indépendante des variations de tension et de fréquence du secteur. Ancienne appellation : ONLINE

12.2 INDEX

A		I	
Accessoires fournis	14	Interfaces (ordinateur)	31
Affichage	12	Inspection de la batterie	35
Affichage des valeurs mesurées	9, 12		
Assistance téléphonique	8	M	
Autonomie	12, 34	Mode batterie	12, 26
		Mode normal	27
		Montage	20
C		P	
Caractéristiques techniques	11	Panneau de commande	27
Connexions	23	Paramètres	29
Connexion de charges	24	Poids	13
Consignes de sécurité	15 à 18	Première mise en service	27
Communication	32		
D		R	
Certificat CE	20	Raccordement au secteur	25
Démarrage à froid	31		
Description du système	9	S	
Dimensions	13, 14	Signaux sonores	30
Directives	15	Site Web	8
Dysfonctionnement	30, 33	Stockage	39
		Surcharge	12, 26, 33
E		T	
Ecran	27	Table des matières	4
Emplacement d'installation	21		
États du système	9	U	
		USB	31



REMARQUES

CERTIFICAT DE GARANTIE

MODELE : _____

N° DE SÉRIE : _____

DATE D'ACHAT : _____

CACHET / SIGNATURE DU VENDEUR

SOUS RESERVE D'ERREURS ET DE MODIFICATIONS

INSTRUCTIONS D'UTILISATION
8000059208 BAL, FR